

Xerox® WorkCentre® 5019/5021

Guide de l'utilisateur - Addendum sur la sécurité

REMARQUE : Ce document remplace la section Sécurité du Guide de l'utilisateur Xerox® WorkCentre® 5019/5021.



© 2012 Xerox Corporation. Tous droits réservés. Xerox®, Xerox avec la marque figurative® et WorkCentre® sont des marques déposées de Xerox Corporation aux États-Unis et/ou dans d'autres pays.

ENERGY STAR® et le symbole ENERGY STAR sont des marques déposées du gouvernement des États-Unis.
BR3703

Sommaire

Addendum sur la sécurité

Notice de sécurité	1-1
Étiquettes et symboles de sécurité	1-2
Précautions générales	1-3
Alimentation électrique	1-3
Informations relatives à la sécurité ozone	1-6
Informations consommables/fournitures	1-6
Certification de sécurité du produit	1-6
Réglementation de base	1-7
États-Unis (réglementation FCC)	1-7
Réglementations concernant la copie	1-11
États-Unis	1-11
Canada	1-12
Autres pays	1-13
Données de sécurité produit	1-14
Recyclage et mise au rebut du produit	1-15
États-Unis et Canada	1-15
Union européenne	1-15
Conformité au programme d'économie d'énergie	1-17
Tous les marchés	1-17
Contact pour toute information sur l'environnement, la santé et la sécurité	1-18

Addendum sur la sécurité

Notice de sécurité

Veillez lire attentivement les instructions suivantes avant d'utiliser la machine et vous y reporter si nécessaire pour assurer le fonctionnement continu et sécurisé de votre machine.

Cette machine Xerox et ses consommables ont été conçus et testés pour répondre aux normes de sécurité les plus strictes. Celles-ci incluent l'évaluation et la certification par l'agence de sécurité et la conformité aux réglementations électromagnétiques et aux normes environnementales établies.

La sécurité, l'adéquation à l'environnement et les performances de cette machine ont été testées à l'aide de consommables Xerox uniquement.

 **AVERTISSEMENT** : Toute modification non autorisée, notamment l'ajout de nouvelles fonctions ou la connexion à des appareils tiers, peut affecter la certification de la machine. Pour plus d'informations, contactez Xerox.

Étiquettes et symboles de sécurité

Suivez toujours tous les avertissements et instructions figurant sur, ou accompagnant, la machine.



Cet AVERTISSEMENT identifie les situations présentant un danger potentiel pour l'utilisateur.



Cet AVERTISSEMENT identifie les zones de la machine présentant des surfaces brûlantes qui ne doivent pas être touchées.



Cet AVERTISSEMENT informe les utilisateurs qu'ils ne doivent entreprendre aucune action non autorisée susceptible d'exposer les composants à la lumière.

Précautions générales

Cette machine Xerox et ses consommables ont été conçus et testés pour répondre aux normes de sécurité les plus strictes. Ils ont notamment été examinés, approuvés et certifiés conformes aux normes environnementales établies. Pour garantir le fonctionnement continu en toute sécurité de cette machine Xerox, respectez les consignes de sécurité suivantes à tout moment :

Alimentation électrique

Cette section contient des consignes de sécurité importantes relatives à l'alimentation électrique. Lisez-la avant d'installer ou d'utiliser le périphérique.

Lisez les sections suivantes :

- Consignes de sécurité relatives à la prise électrique
- Consignes de sécurité relatives au cordon d'alimentation
- Sécurité laser
- Sécurité du périphérique
- Mise hors tension d'urgence
- Dispositif de déconnexion

Consignes de sécurité relatives à la prise électrique

Ce périphérique doit être branché sur une alimentation électrique correspondant au type indiqué sur la plaque signalétique située sur le capot arrière. En cas de doute concernant l'alimentation électrique, consultez un électricien agréé ou la compagnie d'électricité locale.

La prise secteur doit être proche du périphérique et facile d'accès.



Symbole de mise à la terre

⚠ AVERTISSEMENT : Ce périphérique doit être branché sur une prise avec mise à la terre. Il est pourvu d'un connecteur avec broche de mise à la terre. Ce connecteur ne peut être branché que sur une prise avec mise à la terre. Ceci constitue une mesure de sécurité. Si le connecteur ne rentre pas dans la prise, faites remplacer celle-ci par un électricien agréé. Branchez toujours le périphérique sur une prise électrique avec mise à la terre. En cas de doute, faites vérifier la prise par un électricien qualifié. Le branchement incorrect du connecteur peut provoquer des chocs électriques.

Consignes de sécurité relatives au cordon d'alimentation

- Utilisez toujours le cordon d'alimentation livré avec le périphérique.
- Branchez le cordon d'alimentation directement sur une prise électrique mise à la terre. N'utilisez pas de rallonge. Si vous ne savez pas si une prise est mise à la terre, consultez un électricien qualifié.
- Ne placez pas le périphérique à un endroit où des personnes sont susceptibles de marcher ou de trébucher sur le câble d'alimentation.
- Ne placez pas d'objets sur le cordon d'alimentation.

Sécurité laser



AVERTISSEMENT : L'exécution de procédures ou l'utilisation de commandes ou de réglages autres que ceux spécifiés dans la documentation peuvent entraîner une exposition dangereuse aux rayons laser.

Ce périphérique est conforme aux normes définies par les organismes gouvernementaux, nationaux et internationaux pour les produits laser de classe 1. Il n'émet pas de radiations dangereuses, le faisceau laser étant confiné pendant toutes les phases d'utilisation et de maintenance.

Sécurité du périphérique

Ce périphérique a été conçu de sorte que l'opérateur puisse accéder uniquement aux zones ne présentant aucun danger. Les zones susceptibles de présenter un danger sont protégées par des capots ou des panneaux qui ne peuvent être retirés qu'au moyen d'un outil. Ne retirez jamais les capots ni les panneaux qui protègent les zones potentiellement dangereuses.

Consignes de sécurité relatives au périphérique - À faire

- Toujours respecter les avertissements et les instructions apposés sur ou fournis avec ce périphérique.
- Avant de nettoyer ce périphérique, débrancher le câble de la prise murale. Toujours utiliser les produits conçus spécifiquement pour ce périphérique ; l'emploi d'autres produits peut altérer les performances de la machine et être à l'origine de situations dangereuses.
- Manipuler le périphérique avec précaution lorsqu'il est nécessaire de le déplacer. Contactez votre revendeur Xerox local pour organiser le déplacement du périphérique hors du bâtiment où il se trouve.
- Toujours placer le périphérique sur une surface plane et résistante (pas sur une moquette ou un tapis épais) capable de supporter son poids.
- Installer le périphérique dans un endroit suffisamment ventilé et spacieux afin de faciliter les opérations de maintenance.
- Toujours débrancher le périphérique de la prise électrique avant de procéder à son nettoyage.

Remarque

Le périphérique dispose de fonctions d'économie d'énergie qui permettent de réduire considérablement la consommation électrique en cas d'inactivité. Il peut rester allumé en permanence.

Consignes de sécurité relatives au périphérique - À ne pas faire

 **AVERTISSEMENT** : Ne pas utiliser de nettoyeurs aérosols. Ces derniers peuvent être explosifs ou inflammables dans certaines conditions.

- Ne jamais utiliser d'adaptateur avec mise à la terre pour brancher ce périphérique sur une prise électrique dépourvue de borne de mise à la terre.
- Ne tenter aucune procédure de maintenance non décrite spécifiquement dans la présente documentation.
- Ne jamais bloquer les ouvertures de ventilation. Elles évitent la surchauffe de la machine.
- Ne jamais retirer les panneaux ni les caches fixés à l'aide de vis. Les zones qu'ils protègent ne contiennent aucun élément remplaçable par l'opérateur.
- Ne jamais placer la machine à proximité d'un radiateur ou d'une autre source de chaleur.
- Ne jamais insérer d'objets de quelque sorte que ce soit dans les ouvertures de ventilation.
- Ne jamais tenter de désactiver ou de contourner les verrous électriques ou mécaniques.
- Ne pas placer le périphérique à un endroit où il est possible de marcher ou de trébucher sur son cordon d'alimentation.
- Ne pas placer le périphérique dans une pièce ne disposant pas d'un système de ventilation adéquat.

Contactez le revendeur local agréé pour de plus amples informations.

Mise hors tension d'urgence

Lorsque l'une des conditions suivantes se présente, mettez immédiatement le périphérique hors tension et débranchez-le de la prise secteur. Appelez un technicien du Centre Services Xerox pour résoudre le problème.

- Le périphérique émet des odeurs inhabituelles ou produit des bruits étranges.
- Le cordon d'alimentation est endommagé.
- Un disjoncteur mural ou un fusible a sauté ou un autre appareil de sécurité a été déclenché.
- Du liquide s'est répandu dans l'appareil.
- Le périphérique a été exposé à de l'eau ou un liquide quelconque.
- L'un des composants du périphérique est endommagé.

Dispositif de déconnexion

Le cordon d'alimentation constitue le dispositif de déconnexion de ce périphérique. Il est raccordé à l'arrière de la machine au moyen d'un connecteur. Pour couper l'alimentation électrique du périphérique, débranchez le cordon d'alimentation de la prise électrique.

Informations relatives à la sécurité ozone

Ce périphérique dégage de l'ozone en fonctionnement normal. L'ozone est plus lourd que l'air et son volume dépend du nombre de copies produites. Le respect des normes indiquées dans les instructions d'installation Xerox assure des degrés de concentration conformes aux limites autorisées.

Pour toute information supplémentaire sur l'ozone, demandez la publication Xerox correspondante en composant le 1-800-828-6571 (États-Unis et Canada). Dans les autres pays, prenez contact avec Xerox.

Maintenance



AVERTISSEMENT : Ne pas utiliser de nettoyeurs aérosols. Ces derniers peuvent être explosifs ou inflammables dans certaines conditions.

- Les procédures de maintenance de la machine par l'opérateur sont décrites dans la documentation utilisateur fournie avec le produit.
- N'effectuer aucune opération de maintenance sur ce périphérique qui ne soit pas décrite dans la documentation client.
- N'utiliser les consommables et produits d'entretien que conformément aux instructions fournies dans la documentation utilisateur.
- Ne pas retirer les panneaux et les caches fixés à l'aide de vis. Les composants situés derrière ces protections ne sont pas remplaçables par l'utilisateur.

Informations consommables/fournitures

- Stocker tous les consommables conformément aux instructions fournies sur l'emballage.
- Conserver tous les consommables hors de portée des enfants.
- Ne jamais approcher le toner, les cartouches d'impression ou tout autre réceptacle contenant du toner d'une flamme nue.

Certification de sécurité du produit

Ce périphérique a été certifié conforme par des organismes aux normes de sécurité indiquées ci-après :

- UL60950-1 2e édition (États-Unis/Canada)
- IEC/EN60950-1 2e édition

Ce périphérique a été fabriqué conformément au système qualité ISO9001.

Réglementation de base

Xerox a testé ce périphérique et certifie qu'il est conforme aux normes d'émission et d'immunité électromagnétiques. Ces normes ont pour but de limiter les interférences générées ou subies par ce périphérique dans un environnement bureautique classique.

États-Unis (réglementation FCC)

Ce périphérique a été testé et satisfait aux limites s'appliquant aux appareils numériques de classe A, en vertu des dispositions de l'alinéa 15 de la réglementation FCC. Ces limites visent à assurer une protection raisonnable contre les interférences en zone commerciale. Ce périphérique émet et utilise des fréquences radioélectriques. Il peut provoquer des interférences avec des communications radio s'il n'est pas installé ou utilisé conformément aux instructions. L'utilisation de ce périphérique en zone résidentielle est susceptible de générer des interférences radio. Dans ce cas, l'utilisateur devra prendre les mesures nécessaires pour les éliminer, ce à ses propres frais.

Si l'utilisateur constate des interférences lors de la réception d'émissions de radio ou de télévision (il lui suffit pour cela d'éteindre et d'allumer successivement le périphérique), il devra prendre les mesures nécessaires pour y remédier. Pour cela, il devra :

- Réorienter ou déplacer l'antenne de réception.
- Eloigner le périphérique du récepteur.
- Brancher le périphérique sur un circuit autre que celui du récepteur.
- S'adresser au fournisseur du poste de radio ou de télévision ou à un technicien expérimenté dans ce domaine.

Toute modification du matériel effectuée sans l'autorisation expresse de Xerox est de nature à interdire l'usage du périphérique. Pour assurer la conformité avec le paragraphe 15 de la réglementation FCC, l'utilisation de câbles d'interface blindés est nécessaire.

Canada (réglementation)

Cet appareil numérique de la classe A est conforme à la norme ICES-003 du Canada.

Cet appareil numérique de la classe A est conforme à la norme NMB-003 du Canada.

Union européenne

 **AVERTISSEMENT** : Ceci est un produit de classe A. Dans un environnement domestique, ce périphérique peut générer des interférences radio, auquel cas il appartient à l'utilisateur de prendre des mesures adéquates.

 Le symbole CE figurant sur ce périphérique est garant de la conformité du matériel Xerox aux directives de l'Union européenne entrant en vigueur aux dates indiquées :

- 12 décembre 2006 : directive basse tension 2006/95/CEE concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux équipements à basse tension.

- 15 décembre 2004 : directive 2004/108/CE concernant le rapprochement des législations des États membres relatives à la compatibilité électromagnétique.
- 9 mars 1999 : directive 1999/5/CE concernant les équipements hertziens et les équipements terminaux de télécommunications.

S'il est utilisé conformément aux instructions utilisateur, ce périphérique ne présente aucun danger pour le consommateur ni pour l'environnement.

Pour garantir la compatibilité avec les réglementations de l'Union européenne, utilisez des câbles d'interface blindés.

Un exemplaire signé de la garantie de conformité de ce périphérique peut être obtenu sur simple demande auprès de Xerox.

Union européenne - Informations environnementales dans le cadre de l'accord sur les appareils de traitement d'images (Lot 4)

Informations environnementales visant à fournir des solutions environnementales et à réduire les coûts

Introduction

Les informations suivantes ont été établies dans le but d'aider les utilisateurs et sont publiées dans le cadre de la directive de l'Union européenne sur les produits liés à l'énergie, en particulier l'étude Lot 4 sur les appareils de traitement d'images. Cette directive exige que les fabricants améliorent les performances environnementales des produits concernés et soutiennent le plan d'action de l'Union européenne dans le domaine de l'efficacité énergétique.

Les produits concernés sont les équipements domestiques et bureautiques répondant aux critères suivants :

- Produits monochromes de formats standard avec une vitesse maximale inférieure à 66 images A4 par minute.
- Produits couleur de formats standard avec une vitesse maximale inférieure à 51 images A4 par minute.

Bénéfices environnementaux de l'impression recto verso

La plupart des produits Xerox sont dotés d'une fonction d'impression recto verso. Ainsi, vous pouvez imprimer automatiquement sur les deux faces du papier et donc aider à diminuer l'utilisation de ressources précieuses en réduisant votre consommation de papier. L'accord sur les équipements de traitement d'images Lot 4 exige que sur les modèles de vitesses supérieures ou égales à 40 ppm en couleur ou 45 ppm en noir et blanc, la fonction recto verso soit activée lors de l'installation du pilote. Sur certains modèles Xerox à vitesses inférieures, les paramètres d'impression recto verso sont également activés par défaut au moment de l'installation. En continuant à utiliser la fonction recto verso, vous diminuerez l'impact environnemental de votre travail.

Types de support

Ce produit peut être utilisé pour imprimer sur du papier recyclé et non recyclé, approuvé par un programme de préservation de l'environnement, conforme à la norme EN1 2281 ou autre norme de qualité similaire. Des papiers plus fins (60 g/m²), contenant moins de matériaux bruts et donc utilisant moins de ressources par impression, peuvent être utilisés pour certaines applications. Nous vous recommandons de vérifier s'ils peuvent être appropriés à vos besoins en impression.

Cependant, si vous avez besoin d'une impression recto, vous pouvez modifier les paramètres d'impression dans le pilote d'imprimante.

ENERGY STAR

Consommation électrique et durée d'activation

La quantité d'électricité consommée par un produit dépend de la façon dont il est utilisé. Ce produit est conçu et configuré pour vous permettre de réduire vos coûts d'électricité. Après la dernière impression, il passe en mode Disponible. Dans ce mode, il est prêt à imprimer immédiatement si nécessaire. Si ce produit n'est pas utilisé pendant un certain temps, il passe en mode d'économie d'énergie. Dans ces modes, seules les fonctions essentielles restent actives afin de réduire la consommation électrique du produit.

Lors de la sortie du mode d'économie d'énergie, la première impression prend un peu plus de temps qu'en mode Disponible. Ce délai s'explique par le fait que le système « se réveille » et il est courant parmi la plupart des produits de traitement d'images du marché.

Si vous souhaitez définir un temps d'activation plus long ou désactiver complètement le mode d'économie d'énergie, ce périphérique peut passer à un niveau énergétique inférieur après un délai plus long ou ne pas passer à ce niveau du tout.

Pour en savoir plus sur la participation de Xerox à des initiatives liées à la durabilité, veuillez consulter notre site web :

www.xerox.com/about-xerox/environment/enus.html

Allemagne

Blendschutz

Das Gerät ist nicht für die Benutzung im unmittelbaren Gesichtsfeld am Bildschirmarbeitsplatz vorgesehen. Um störende Reflexionen am Bildschirmarbeitsplatz zu vermeiden, darf dieses Produkt nicht im unmittelbaren Gesichtsfeld platziert werden.

Larmemission

Maschinenlärminformations-Verordnung³. GPSGV: Der höchste Schalldruckpegel beträgt 70 dB(A) oder weniger gemäß EN I S 0 7779.

Importeur

Deutschland
Xerox GmbH
Hellersbergstraße 2-4
41460 Neuss

Turquie - Réglementation RoHS

Conformément à l'Article 7 (d), nous certifions que

- « Cet appareil est conforme à la réglementation EEE ».
- « EEE yönetmeliğine uygundur ».

Canada

Ce périphérique a été testé et est conforme à la spécification CS03, version 9, amendements 1, 2 et 3. Ce produit est conforme aux spécifications techniques applicables à l'industrie du Canada.

Toute réparation d'un équipement certifié doit être coordonnée par un représentant désigné par le fournisseur. Des réparations ou altérations effectuées par l'utilisateur, ou des dysfonctionnements du périphérique, pourraient conduire l'opérateur téléphonique à exiger que l'utilisateur débranche le périphérique.

Pour leur propre protection, les utilisateurs doivent s'assurer que les connexions électriques de mise à la terre des installations électriques, des lignes téléphoniques et des systèmes de tuyauterie métallique destinée à l'eau, si elles existent, soient reliées ensemble. Cette précaution peut être vitale dans les zones rurales.

 **ATTENTION** : Les utilisateurs ne doivent en aucun cas tenter d'effectuer ces connexions eux-mêmes ; ils doivent s'adresser à un électricien qualifié ou à l'organisme d'inspection électrique approprié, selon le cas.

Réglementations concernant la copie

États-Unis

Selon la loi, le Congrès interdit la reproduction des documents suivants dans certaines conditions. La copie illégale de ces documents peut être sanctionnée par une amende ou une peine de prison.

1. Obligations ou titres émanant du gouvernement des États-Unis, tels que :
 - Titres de créance
 - Devises de la banque nationale
 - Coupons de bons
 - Billets de banque de la réserve fédérale
 - Silver Certificates
 - Gold Certificates
 - Bons des États-Unis
 - Bons du Trésor
 - Billets de la réserve fédérale
 - Petites coupures
 - Certificats de dépôt
 - Papier-monnaie
 - Bons et obligations de certaines agences du gouvernement, telles la FHA, etc.
 - Bons (les bons d'épargne américains peuvent être photocopiés uniquement à des fins publicitaires dans le cadre d'une campagne de vente de ces bons)
 - Timbres fiscaux (la copie de documents légaux portant un timbre fiscal oblitéré est autorisée dans la mesure où elle est effectuée à des fins légales)
 - Timbres postaux, oblitérés ou non (la reproduction de timbres postaux à des fins philatéliques est autorisée dans la mesure où elle s'effectue en noir et blanc et à un taux de réduction inférieur à 75 % ou d'agrandissement supérieur à 150 % des dimensions linéaires de l'original)
 - Mandats postaux
 - Effets, chèques ou traites tirés par ou sur des responsables autorisés des États-Unis
 - Vignettes ou toute autre représentation d'une valeur déterminée, de quelque dénomination que ce soit, émise à la suite d'une loi adoptée par le Congrès
 - Certificats d'indemnité des vétérans des deux guerres mondiales
2. Obligations ou titres émanant d'un gouvernement étranger, d'une banque ou d'une entreprise étrangère.
3. Matériel sous copyright, sauf dans le cas où le propriétaire du copyright donne son autorisation et où la copie respecte les dispositions relatives à une « utilisation loyale » et aux droits de reproduction des bibliothèques de la loi sur les copyrights. (De plus amples informations sur ces dispositions peuvent être obtenues auprès du Copyright Office, Library of Congress, Washington, D.C. 20559. Demandez la circulaire R21.)
4. Certificats de nationalité ou de naturalisation (les certificats de naturalisation étrangers peuvent être photocopiés).

5. Passeports (les passeports étrangers peuvent être photocopiés)
6. Papiers d'immigration.
7. Ordres d'incorporation.
8. Documents permettant l'intégration à un système de prestations accordées en fonction des revenus portant l'une des informations suivantes sur la personne immatriculée :
 - Salaires ou revenus
 - Casier judiciaire
 - Condition physique ou mentale
 - Statut de personne à charge
 - Antécédents militaires
9. Badges, cartes d'identité, passes ou insignes portées par les personnels de l'armée ou de la marine ou par les membres des divers départements fédéraux tels que le FBI, le ministère des Finances, etc. (sauf dans le cas où la reproduction est demandée par le chef d'un tel département ou bureau).

Exception : les certificats de libération de l'armée et de la marine américaines peuvent être photocopiés.
10. La copie des documents suivants est également interdite dans certains états :
 - Certificats d'immatriculation
 - Permis de conduire
 - Certificats de propriété automobile

La liste ci-dessus est fournie pour information et ne se veut pas exhaustive. Aucune responsabilité ne peut être acceptée quant à son exhaustivité et son exactitude. En cas de doute, il est recommandé de s'adresser à un avocat.

Canada

Conformément à la loi, le parlement interdit la reproduction des documents énumérés ci-après dans certaines conditions. La copie illégale de ces documents peut être sanctionnée par une amende ou une peine de prison.

1. Billets de banque ou papier monnaie en vigueur.
2. Obligations ou titres émis par un gouvernement ou une banque.
3. Obligations ou bons du Trésor.
4. Sceau du Canada ou d'une province, d'une autorité ou d'un organisme public au Canada, ou encore d'un tribunal
5. Proclamations, arrêts, réglementations, notifications ou avis (dans l'intention de faire croire qu'ils ont été imprimés par l'Imprimeur royal pour le Canada ou un imprimeur doté de droits équivalents pour une province).
6. Etiquettes, marques, cachets, emballages ou tout autre design utilisés par ou pour le compte du gouvernement du Canada ou d'une province, du gouvernement d'un État autre que le Canada ou d'un ministère, conseil ou organisme créé par le gouvernement canadien ou une province ou encore, un gouvernement d'État autre que le Canada.
7. Timbres fiscaux, qu'ils soient utilisés par le gouvernement du Canada ou une province ou encore, par le gouvernement d'un état autre que le Canada.

8. Documents, registres ou archives conservés par des autorités publiques chargées de fournir des copies certifiées des documents susmentionnés, dans l'intention de faire croire que ces copies sont certifiées.
9. Marques ou documents protégés par la loi sur les droits d'auteur, sans le consentement du propriétaire de la marque ou des droits.

Autres pays

- La reproduction de certains documents peut être interdite dans votre pays. La copie illégale de ces documents peut être sanctionnée par une amende ou une peine de prison.
- Devises
- Billets de banque et chèques
- Obligations et titres émanant de banques ou de gouvernements
- Passeports et cartes d'identité
- Marques ou documents protégés par la loi sur les droits d'auteur, sans le consentement du propriétaire de la marque ou des droits
- Timbres postaux et autres papiers négociables

La liste ci-dessus n'est pas exhaustive. Aucune responsabilité ne peut être acceptée quant à son exhaustivité et son exactitude. En cas de doute, il est recommandé de s'adresser à un conseiller juridique.

Données de sécurité produit

Pour obtenir les fiches de données de sécurité du matériel relatives à votre imprimante, consultez les pages Web suivantes :

Amérique du Nord : www.xerox.com/msds

Union européenne : www.xerox.com/environment_europe

Pour obtenir le numéro de téléphone du Centre Services Xerox, accédez à la page www.xerox.com/office/worldcontacts.

Recyclage et mise au rebut du produit

États-Unis et Canada

Xerox met en œuvre un programme international de reprise ou réutilisation/recyclage des équipements. Contactez Xerox (1-800-ASK-XEROX) afin de déterminer si ce périphérique fait partie de ce programme. Pour plus d'informations sur les programmes de respect de l'environnement Xerox, visitez www.xerox.com/environment.html.

Si vous devez gérer la mise au rebut de ce périphérique Xerox, tenez compte du fait que ce dernier peut contenir du plomb, du mercure, du perchlorate et d'autres substances dont la mise au rebut peut être réglementée pour des raisons écologiques. La présence de ces substances est parfaitement conforme aux réglementations mondiales en vigueur au moment de la commercialisation du périphérique. Pour plus d'informations sur le recyclage et la mise au rebut, contactez vos autorités locales. Aux États-Unis, vous pouvez également consulter le site Web d'Electronic Industries Alliance à l'adresse : <http://www.eiae.org/>.

Union européenne

Directive 2002/96/CE DEEE

Recyclage et mise au rebut du produit (environnement professionnel/commercial)



L'application de ce symbole sur votre équipement est une confirmation que vous devez mettre celui-ci au rebut en conformité avec les procédures nationales agréées. Conformément à la législation européenne, tout équipement électrique et électronique en fin de vie et destiné au rebut, doit être manipulé selon les procédures convenues.

(Directive européenne relative aux piles/batteries)



La présence de ce symbole sur les produits et/ou les documents qui les accompagnent signifie que les piles et produits électriques et électroniques usagés ne doivent pas être mis au rebut avec les déchets ménagers.

Veillez déposer les piles et produits usagés auprès des points de collecte prévus à cet effet pour permettre leur traitement, leur récupération et leur recyclage, conformément à la législation nationale et aux directives 2002/96/EC et 2006/66/EC.

La mise au rebut conforme des produits et des batteries aide à la réalisation d'économies sur des ressources de valeur et à la prévention des effets potentiellement négatifs sur la santé humaine et sur l'environnement qui pourraient résulter d'une manipulation inadaptée des déchets.

Pour plus d'informations sur la collection et le recyclage des anciens produits et des batteries usagées, veuillez contacter votre municipalité, le service de mise au rebut des déchets ou le point de vente d'où provient votre équipement. Une mise au rebut incorrecte de ces déchets peut être sanctionnée par une amende, conformément à la législation nationale.

Avis destiné aux entreprises dans l'Union européenne

Si vous souhaitez vous défaire d'équipements électriques et électroniques, prenez contact avec votre revendeur ou votre fournisseur pour de plus amples informations.

Informations sur la mise au rebut et le recyclage dans des pays hors Union européenne

Ces symboles sont valides dans l'Union européenne uniquement. Si vous souhaitez vous défaire de produits de ce type, prenez contact avec vos autorités locales ou votre revendeur pour connaître la procédure correcte de mise au rebut.



Remarque concernant le symbole applicable aux piles

Ce symbole représentant une poubelle sur roues peut être utilisé en conjonction avec un symbole chimique, indiquant par-là la conformité aux exigences définies par la Directive.

Conformité au programme d'économie d'énergie

Tous les marchés

ENERGY STAR

ENERGY STAR est un programme volontaire visant à promouvoir le développement et l'acquisition de modèles faisant preuve d'efficacité énergétique, qui aident à réduire l'impact environnemental. Pour plus d'informations sur le programme ENERGY STAR et les modèles répondant aux exigences du programme ENERGY STAR, consultez le site Web suivant :

www.energystar.gov/index.cfm?fuseaction=find_a_product.showProductGroup&pgw_code=IEQ

Au titre de partenaire ENERGY STAR®, Xerox Corporation a déterminé que ce périphérique répond aux directives ENERGY STAR en matière d'efficacité énergétique.



ENERGY STAR et le symbole ENERGY STAR sont des marques enregistrées aux États-Unis. Le programme relatif aux équipements de bureau ENERGY STAR reflète la volonté conjointe des gouvernements américain, européens et japonais, ainsi que des fabricants de matériel de bureau, de promouvoir des copieurs, imprimantes, télécopieurs, machines multifonctions, ordinateurs personnels et moniteurs efficaces sur le plan énergétique. La réduction de la consommation d'énergie permet de combattre le smog, les pluies acides et les changements climatiques à long terme, grâce à la diminution des émissions inhérentes à la production d'énergie électrique.

Le matériel Xerox ENERGY STAR est pré-réglé en usine de sorte à passer en mode économie d'énergie dans un délai prédéfini après la dernière impression. Par défaut, le paramètre du WorkCentre 5019/5021 est réglé sur 2 minutes. Vous trouverez une description plus détaillée de cette fonction dans le Guide de l'utilisateur. Reportez-vous à la section Configuration système pour plus d'informations sur la modification du paramètre Économie d'énergie.

Contact pour toute information sur l'environnement, la santé et la sécurité

Pour plus d'informations sur les questions d'environnement, d'hygiène et de sécurité relatives à ce périphérique Xerox et à ses consommables, appelez le Centre Services Xerox aux numéros suivants :

États-Unis : 1-800 828-6571

Canada : 1-800 828-6571

Europe : +44 (0) 1707 353434

Les informations relatives à la sécurité de ce périphérique sont également disponibles sur le site Web de Xerox :

www.xerox.com/about-xerox/environment

